

qq commentaires

[catherine miller <millercatherine51@gmail.com>](mailto:millercatherine51@gmail.com)

lun. 16/09/2024 17:55

À : Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

Bonjour

Après avoir pris connaissance du nouveau projet des Prés de la Dysse et apprécié le fait que le projet initial ait été réduit et qu'il st maintenant question d'un habitat groupé sous forme de rue

J'ai quelques questions que j'aimerais voir discuter à la réunion d'information publique du 17 septembre et mises dans les cahiers de la concertation

1. les **3,24ha** prévus sur les Pré de la Dysse entraineront ils le gel des autres projets de construction sur le reste du village.?
2. Pourquoi ne pas distribuer ces 3.2 hectares dans des **partis du village où les réseaux et terrassements sont déjà faits t où il y a des espaces constructibles disponibles (Av. des Platanes, Tieulieres, Hameau agricole, Therons...)** ?
3. Le projet inclut 60 maisons. Quel est le phasage exact du projet sur les 10 ans ?
4. Quelles sont les échéances après la fin de la concertation ?
5. Un aménageur/promoteur a-t-il déjà été choisi ?
6. Va t-il avoir une révision du PLU en fonction des nouveaux objectifs du SCoT ? Et la population du village sera t elle appelé à donner son avis sur ce nouveau PLU?
7. Les axes d'accès en particulier par la rue des Lion semblent bien étroits pour desservir 60 maisons avec au moins 120 voitures!! que veut dire cette idée de parking provisoire??

Il st actuellement pas très clair si ce nouveau projet de la Dysse se fera en // avec d'autres projets de lotissement individuels ou bien s'il implique un ralentissement des autres constructions.

Merci

Catherine Miller